



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MERCREDI 23 JUILLET 2025

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le mercredi 23 juillet 2025 à 19h30, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana.

Sont absents à cette séance, madame et monsieur les conseillers Johanne Di Cesare et David Lemelin.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale, madame Nathalie Champagne, trésorière et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028

Monsieur le Maire et madame Nathalie Champagne, trésorière présentent le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Saint-Constant pour les années 2026, 2027 et 2028.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée au cours de la période de questions portant exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations (PTI).



No de résolution
ou annotation

387-07-25

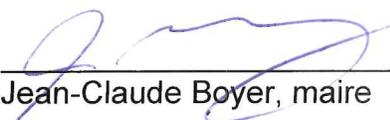
**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le programme triennal des immobilisations suivant de la Ville de Saint-Constant pour les années 2026-2027-2028 :

<u>Investissements</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>2028</u>
Bâtiments et édifices municipaux	987 000	9 078 271	5 400 000
Routes et infrastructures souterraines	32 392 970	35 125 774	20 345 144
Parc et terrains de jeux infrastructures	6 654 602	5 513 202	2 572 695
Autres infrastructures	358 750	49 750	114 250
Équipements et véhicules	2 236 000	1 396 750	1 051 500
Mobilier et équipements informatiques	444 500	406 000	319 000
Total des investissements	43 073 822	51 570 047	29 802 589

Qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations soit distribué avec le prochain compte de taxes, tel que mentionné à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière